



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE  
34 DU GENERAL DE GAULLE  
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240116-2024-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/01/2024

## Département

Aisne

## Arrondissement

Vervins

## Canton

Vervins

**Séance du 16 janvier 2024**

**Délibération : N° 2024-04**

L'an deux mille vingt quatre le Mardi 16 Janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 16

Date de convocation du Conseil : 09 janvier 2024

### Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Grégory RONDIER, Victorien POTIN, Kelly CATILLON, Patrice POULAIN, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

### Absent(s) :

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE ayant donné pouvoir à Marie-France DESIMEUR-CLOUX, David BOUTILLIER, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART ayant donné pouvoir à Victorien POTIN, Sylvie LOCATELLI

Secrétaire de séance : Grégory RONDIER

## Contrat de projet Tac Tic Animation

### DELIBERATION

Comme chaque année, l'association Tac Tic Animation sollicite la commune dans le cadre de son contrat

de projet jeunesse. L'association souhaite poursuivre la mise en place de projets de qualité et à visée éducative en direction des jeunes. La mise en place de projets à dominante citoyenne permettra de travailler la prise d'initiatives et l'engagement chez les jeunes.

### L'accueil des jeunes sur la commune de La Capelle :

Tous les mardis hors vacances scolaires de 17h30 à 19h30

Une semaine d'accueil lors des petites vacances (hiver, printemps, automne)

Passeport été en juillet avec navettes de ramassages

Séjour de vacances en août

Temps forts inter secteurs

Accompagnement de projet

Intervention au sein du collège de La Capelle, de la MFR et du Sacré Cœur

Accompagnement individuel

Mise en place de stages BAFa avec la MFR et la ligue de l'enseignement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240116-2024-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/01/2024

### **Budget prévisionnel / Projet jeunesse 2024**

<b>CHARGES €</b>		<b>PRODUITS €</b>	
CLUB JEUNES	2 285	PRODUITS & PRESTATIONS	12 510
PETITES VACANCES	1 595	SUBVENTIONS (État, CAF)	59 873
ÉTÉ	18 330	SUBVENTION Boué	7 055
SÉJOURS	8 570	SUBVENTION Sains-Richaumont	7 055
ACCUEILS JEUNES	2 215	SUBVENTION La Capelle	7 055
ENCADREMENT ADOS	71 275	SUBVENTION Vervins	7 055
-	-	SUBVENTION Le Nouvion en Thiérache	3 667
<b>TOTAL</b>	<b>104 270</b>	<b>TOTAL</b>	<b>104 270</b>

### **DECISION**

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de projet 2024 ;

AUTORISE le versement de la subvention d'un montant de 7 055 € au titre du secteur jeunesse ;

S'ENGAGE à inscrire les crédits au budget primitif 2024 ;

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire  
le  
Reçu en Préfecture  
le  
Publié ou notifié  
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 16 janvier 2024

Le Maire

Johann WERY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240116-2024-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/01/2024

Le Secrétaire de séance,

Grégoire RONDIER